



juin 2024

Unis ensemble pour la défense de l'hôpital

Spécial élections professionnelles

À tous les praticiens des hôpitaux (hospitaliers, hospitalo-universitaires et praticiens contractuels)

DU 11 AU 19 JUIN, NOUS ALLONS POUVOIR VOTER POUR ÉLIRE NOS REPRÉSENTANTS À 2 TYPES D'INSTANCES

I – D'abord selon les disciplines médicales :

- PH : Commissions Statutaires Nationales (CSN) et Conseils de Discipline (CD),
- PU : Commissions Statutaires Nationales (CSN) (Les règlements disciplinaires étant le fait des CNU).

II – Puis, selon les statuts (PH, PU et Contractuels) : Conseil Supérieur des Professions Médicales (CSPM)

I – Les premières sont organisées en **7 Collèges de disciplines médicales reflétant la diversité de nos exercices professionnels, H et HU** :

- Médecine
- Chirurgie
- Psychiatrie
- Radiologie
- Anesthésie-réanimation
- Biologie
- et Pharmacie.

C'est sur la base des résultats de ces élections, sous compétence du CNG (Centre National de Gestion) que les représentants élus (6 titulaires + 6 suppléants par Collège) permettent d'évaluer la représentativité des organisations syndicales.

Le rôle de la Commission Statutaire Nationale (CSN) est important. Toutes les disciplines médicales y étant représentées, elle émet un avis en cas de :

- demande de placement en recherche d'affectation d'un PH,
- avis défavorable ou divergent en période probatoire avant nomination à titre permanent,
- procédure d'insuffisance professionnelle.

Le Conseil de Discipline (CD), lui, émet un avis lorsqu'un PH fait l'objet d'une procédure disciplinaire statutaire c.-à-d. quand la sanction encourue est susceptible d'être plus élevée qu'un blâme.

II – Les secondes permettent la constitution du **Conseil supérieur des personnels médicaux (CSPM)**. Instance consultative servant à l'adoption formelle des textes relatifs à l'exercice hospitalier, sa composition (5 titulaires + 10 suppléants par Collège) se fait selon les **statuts** (PH titulaires, HU titulaires et contractuels), **et non des disciplines médicales** (qui sont toutes confondues).

Ces **commissions** et donc les élections qui les définissent, **ont une importance capitale pour notre défense** :

- Elles garantissent sur le plan national **l'indépendance de la profession et la transparence des procédures. Elles offrent un contrepoids face à l'administration et à tous les arbitraires.**
- Elles assurent la **représentativité de notre action syndicale pour tous les praticiens exerçant à l'hôpital en tenant compte des spécificités de nos disciplines médicales.**

Le Snam-HP, la CMH et l'INPH confirment leur détermination et leur attachement à l'hôpital public, en pleine représentativité de tous les médecins hospitaliers, quels que soient leurs statuts, et en intégrant pleinement les spécificités de leurs spécialités médicales. Nous ne laisserons pas dégrader la démocratie hospitalière et la juste représentativité de ses médecins sous la pression des multiples intérêts catégoriels.

Notre liste "UNIS ENSEMBLE POUR LA DÉFENSE DE L'HÔPITAL" est la seule présentant des candidats dans toutes les disciplines médicales et pour tous les statuts, ce qui témoigne de notre implantation, de notre représentation et de notre représentativité.

Et que ce soit sur le temps de travail ou les nominations de PH ou de chefs, nous n'adopterons jamais des positions qui nous amènerait à complaire aux directeurs et leurs syndicats, voire pire : faire liste commune avec eux.

D^r Norbert SKURNIK, Président de la CMH

P^r Sadek BELOUCIF, Président du SNA



Unis, Ensemble pour la Défense de l'hôpital : Nos listes

Médecine CSN Hospitaliers	Chirurgie CSN Hospitaliers	Psychiatrie CSN Hospitaliers	Radiologie CSN Hospitaliers	Anesthésie- Réa CSN Hospitaliers	Biologie CSN Hospitaliers
Chagnon Jean-Luc Abgueguen Pierre Béloucif Lynda Hadjedj Lisa Oziol Eric Thirion Marina Touati Samia Rumeau Pierre Sement Arnaud Goldgran-Toledano Dany Le Moigne Emmanuelle Rullier Patricia	Lacoste Marie-Hélène Faïs Pierre-Olivier Elie Amandine Tawil Hani-Jean Rivoire Cécile Peciu-Florianu Iulia Trujillo Gutierrez Patricio Augier Marc-Christian Defortescu Guillaume Amhis Jamil Nataf François Trévidic Patrick	AUBRIOT Beatrice SARRAM Saman BOURCET Stephane LINARES Isa RENER Sylvia MOROZ-LANDAIS Elena BOUMERFEG Karim POPA CIPRIAN-Ermil WAMBERGUE Dany RAHIOUI Hassan MSELLATI Annie LEGUERRIER-LARHANT Marie-Aude	MARTINELLI Thomas MOUNIR Fouzia BRUN Vanessa HABERLAY Marc CARRIER Patricia SI SMAIL BELKACEM Samia CART Philippe BIDET Clément BERGE Jérôme THIBAUD Jean-Christophe FINOT Mathilde LIESSE Anne	Béloucif Sadek Wodey Eric Aubrun Frédéric Keita-Meyer Hawa Dadure Christophe Lossier Marie-Reine Rozec Bertrand Orliaguet Gilles Sztark François Mebazaa Alexandre Duranteau Jacques Veber Benoit	Mammeri née Pagniez Hélène Ngo Sandrine David Cheillan Ghillani née Dalbin Pascale Louis Lacaille Thierry Dupré Biron-Andréani Christine Emilie Bergoin Agnès Mailloux Aurore Desmons Soraya Fellahi Yannick Chantran
Médecine CSN Universitaires	Chirurgie CSN Universitaires	Psychiatrie CSN Universitaires	Radiologie CSN Universitaires	Anesthésie-Réa CSN Universitaires	Biologie CSN Universitaires
Terzi Nicolas Boyer Alexandre Sharshar Tarek Diehl Jean-Luc Brunon-Gagneux Amandine Farge-Bancel Dominique Dauger Stéphane Aslangul Elisabeth Chouaïd Christos Funk Brentano Elisa Pelaccia Thierry Vabres Pierre	Captier Guillaume Martinod Emmanuel Cornu Jean-Nicolas Amouriq Yves Frielandlander Lisa Xylinas Evangelos Beaudoin Sylvie Fuks David Peschaud Frédérique Tresallet Christophe Migaud Henri Bresson Damien	GRANGER Bernard BAUBET Thierry BENYAMINA Amine BONNOT Olivier HAFFEN Emmanuel TRIBOULET-MASSOUBRE Catherine PURPER-OUAKIL Diane SAUVAGET Anne THIBAUT Florence VIDAILHET Pierre BAYLE Franck TROJAK Benoît	HELENON Olivier EDJLALI GOUJON Myriam TASU Jean-Pierre SAVOYE-COLLET Celine CONSTANS Jean-Marc PYATIGORSKAYA Nadya TAOUREL Patrice SOUSSAN Michael PONTANA François GAUVRIT Jean-Yves FRANDON Julien KRAINIK Alexandre	Kayal-Becq Marie-Christine Bertrand Pierre-Marie Meslem Fatna Thévenot Alice Le Bris Cyril Boughezala Samia Denantes Christophe Monnin Marion Merad Hichem Karim Abdelhak Trache Touria Missaoui Khalaf	Kolopp née Sarda Marie-Nathalie Feugeas Jean-Paul Peoc'h Katell Pilon Antoine Baudin Bruno Valentin Alexis Boyer Olivier Loïc Favennec Nicolaois née Bourgeois Nadège Lamazière Antonin Kapel Nathalie Goumy Carole
CSPM Collège 1 Universitaire		CSPM Collège 2 Hospitaliers		CSPM Collège Contractuels	
Edjlali Myriam Captier Guillaume Le Corre Pascal Béloucif Sadek Le Faou Anne-Laurence Boyer Olivier Pallud Johan Cornu Jean-Nicolas Brunon-Gagneux Amandine Baudin Bruno Champsaur Pierre Sharshar Tarek Boyer Alexandre Moreau Caroline Hamzaoui Olaf		Leguerrier Marie-Aude Bourcet Stéphane David Stéphane Oziol Éric Coste Nicolas Kayal-Becq Marie-Christine Léglise Patrick Chagnon Jean-Luc Cart Philippe Bocher Rachel Bergoin Emilie Pagniez Mammeri Hélène Dunlop Naziha Touati Samia Petit Marie-Noelle		Couderc Rémy Chabaud Maud Jaffré Claire Boudghène Frank Devailly Jean-Pascal Ben Ammar Mohamed Salah Hanafi Riyad Bramli Slim Meistelman Claude Couderc Anne Macijewski Caroline Rubio Marie-Coline Abtroun Sonia Sabiani Rosalina Farah Soussi	

Les listes pour les Conseils de discipline sont consultables sur nos sites

Du côté des pharmaciens



Avec les pharmaciens du S.N.P.H.P.U :

- Pour une pharmacie hospitalière sans concessions sur ses missions régaliennes permettant une prise en charge thérapeutique de qualité de nos patients,

- Pour des activités pharmaceutiques hospitalières et hospitalo-universitaires pleinement reconnues et intégrées dans la stratégie de nos établissements.

Vos métiers et carrières se construisent aujourd'hui, votez pour vos représentants à la commission nationale statutaire et au conseil de discipline.

Les conditions de travail des pharmaciens hospitaliers compromettent leur indépendance professionnelle, générant des conflits fréquents. Le SNPHPU défend les intérêts des pharmaciens et leur indépendance, en s'opposant aux récentes attaques contre les pharmacies à usage intérieur (PUI) et en proposant des solutions comme l'exercice partagé et la création de PUI territoriales.

Le SNPHPU réclame la création de postes de pharmaciens titulaires du DES pour assurer une présence suffisante notamment afin de lutter contre l'exercice isolé et de faciliter les remplacements et de garantir la permanence pharmaceutique.

Au sein d'Alliance Hôpital, le SNPHPU lutte pour améliorer le statut et l'attractivité des carrières hospitalo-universitaires. Le dossier des retraites est préoccupant, notamment suite à un arbitrage gouvernemental controversé concernant l'affiliation à l'IRCANTEC et le SNPHPU poursuit ce combat

Commission Statutaire Nationale des Praticiens Hospitalo-Universitaires

LE CORRE Pascal
ESTEVE Marie-Anne
BEDOUCH Pierrick
KORB-SAVOLDELLI Virginie
DUSSART Claude
MARIE Solène
RATHELOT Pascal
NAVAS-HOUSSAIS Dominique
LIMAT Samuel
ROCHE Manon
FAGNONI Philippe
UBEAUD-SEQUIE Geneviève

Commission Statutaire Nationale des Praticiens Hospitaliers

COSTE Nicolas
EL KOUARI Fadwa
DE BROUCKER Maximilien
BOLOT-CHAUVET Claire
QUELENNEC Baptiste
BOIVIN Frédérique
DE JORNA Romain
NATAF Mireille
CASTILLO-NGA TOULOU Dorine
BERLAUD-BIELL MANN Véronique
BAUSSET-MILANO Emilie
BAETZ Dominique

Conseil de Discipline des Praticiens Hospitaliers

BENAISSA DJELLOULI Mohamed
GUIDONI-MINETTI Valérie
DIALLO Mohamed
BRUNET Marie Dominique
BROISSAND Christine
BURTIN Christophe
ALLEMONT-DEWULF Sophie
CAMUS-PISZEZ Maryse
SOREDA Stephan
HEIL Marie
BOITE Nathalie
PROVOT Stéphanie

Rappel de nos exigences phares

1. Pour une défense intransigeante et sans exception de toutes les disciplines et tous les statuts (PH, HU, contractuels, praticiens associés, et statuts temporaires, CCA, AHU, PHU, assistants des hôpitaux).
2. Pour un temps de travail choisi et compatible avec la vie personnelle.
3. Pour une juste rémunération de la continuité et de la permanence des soins avec mise en place généralisée et financée de la 5^{ème} plage horaire quotidienne.
4. Pour une valorisation de l'innovation, la pertinence et la qualité des soins et pour une formation continue réelle et appropriée.
5. Non aux regroupements et fusions autoritaires d'hôpitaux, Pôles ou services.
6. Pour une valorisation des carrières médicales hospitalières et une protection sociale justes et équitables.
7. Non à la financiarisation de la médecine/santé au détriment de l'offre de soins.
8. Pour un plan d'urgence pluriannuel de sauvetage de l'hôpital public en renforçant l'attractivité et fidélisant les praticiens.
9. Redonner du sens médical à l'hôpital : Non à l'excès de pouvoir des directions et de leurs consultants et oui à un renforcement du pouvoir des instances médicales pharmaceutiques et odontologiques dans nos hôpitaux (CME, Pôles, Services).
10. Raccourcir les échelons pour ramener la carrière complète des PH à 24 ans !

- Contre le comptage horaire imposé et pour un temps choisi
- Contre les promotions, nominations et renouvellements par combines locales et pour les promotions à la compétence.
- Contre le pouvoir sans partage des administrations à logique planificatrice et économiste sur le plan local, régional et national

Quelques visages de nos représentants et membres de l'équipe rédactionnelle :



Claire
JAFFRE



Myriam
EDJALI



Stéphane
BOURCET



Norbert
SKURNIK



Marie-Noëlle
PETIT



Sylviane
DYDYSKI



Djillali
ANNANE



Béatrice
AUBRIOT



Marie-Christine
KAYAL-BECQ



Julien
AMBARA



Pascal
LE CORRE



Rémy
COUDERC



Jean-Nicolas
CORNU



Sadek
BELOUCIF



Didier
THÉVENIN



Mohamed
BEN SAID



Jean-Pierre
PRUVO



Frank
BOUDGHÈNE



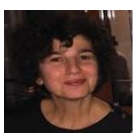
Stéphane
DAVID



Bruno
BAUDIN



Mohamed Sallah
BENAMMAR



Annie
MSELLATI



Hanafi
RYAD



Catherine
BOITEUX



Lisa
FRIEDLANDER



Nicolas
TERZI



Marina
THIRION



Vanessa
BRUN



Tarek
SHARSHAR

Quelques visages de nos collègues de l'I.N.P.H., associés à nos listes



Éric OZIOLO



Maud CHABAUD



Michel TRIANTAFYLLOU



Patrick LÉGLISE



Rachel BOCHER



Slim RAMLI